

PROGRAMME DE FORMATION BTS SP3S

SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet de préparer le candidat à obtenir le diplôme BTS SP3S, délivré par l'Education Nationale et ainsi acquérir un niveau III.

Ce BTS permet d'exercer des activités professionnelles et missions transversales telles que l'organisation, l'administration, la communication, la gestion des projets, les démarches qualités. Ces activités et missions se déroulent au sein d'établissements médicaux sociaux et structure de protection sociale.

Dans le cadre de son intervention, le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics.

Il participe à l'évolution de la structure et peut, selon la structure, assurer la coordination et l'animation d'équipe.

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

Dans le cadre de la formation professionnelle continue, et conformément au Décret n°96-195 du 8 mars 1996 – art.4 JORF 15 mars 1996 : l'apprenant doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années ou être titulaire d'un BAC.

ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION – DURÉE DE FORMATION

- Lieu de la formation : MFR La Saillerie – 2 rue Pilastre – 49100 ANGERS
- Dates de la formation : Du 1^{er} octobre 2019 au 30 juin 2021
- Horaires de formation : de 8h15 à 12h12 et de 13h15 à 17h15
- Enseignements théoriques : 1160 heures de formation
- Présences en entreprise : 2058 heures (dans le cadre d'un contrat de travail)
- Effectif maximal de 20 apprenants.
- Ouverture de session 12 personnes (minimal)

PRÉSENTATION DU MÉTIER

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels

Quels sont les métiers accessibles avec le BTS SP 3S ?

- ✓ Responsable de secteur en service d'aide à domicile,
- ✓ Coordinateur d'activités sociales,
- ✓ Coordinateur de secrétariat de services médicaux,
- ✓ Conseiller d'action sociale,
- ✓ Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale...

PROGRAMME DE LA FORMATION

Enseignements théoriques

Module A : INSTITUTIONS ET RESEAUX

1. Cadre politique, juridique, financier et administratif des institutions et des réseaux
2. Politiques sanitaires et sociales
3. Institutions : domaines de compétences et mode de fonctionnement

Module B : PUBLICS

1. Contexte sociodémographique
2. Eléments de psychologie sociale
3. Liens dynamiques entre publics et institutions

Module C : PRESTATIONS ET SERVICES

1. Notions de prestations et des services
2. Diversité des prestations et services sanitaires et sociaux
3. Droit aux prestations
4. Offre de services

Module D : TECHNIQUES de L'INFORMATION et de la COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

1. Théories et modèles de la communication
2. Ethique et déontologie
3. Techniques de communication
4. Systèmes d'information et de communication du secteur sanitaire et social

Module E : LES RELATIONS DE TRAVAIL ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Les organisations
2. Relations collectives de travail
3. Relations individuelles de travail
4. Gestion des ressources humaines

Module F : TECHNIQUES DE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

1. Gestion documentaire
2. Techniques de recueil, de traitement et de stockage de l'information
3. Comptabilité financière

Module G : METHODOLOGIES APPLIQUEES AU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL

1. Introduction au recueil de données
2. Méthodes d'investigation
3. Démarche de projet
4. Démarche qualité

Modules D'ENSEIGNEMENT GENERAL

1. Français
2. Anglais

Module TRANSVERSAL : ACTION PROFESSIONNELLE

80 heures sont consacrées au travail à mener sur les actions professionnelles.



Chaque apprenant doit avoir son propre matériel informatique.

En dehors du cadre de l'emploi, les apprenants du BTS SP3S doivent réaliser au total 13 semaines de stage afin d'appréhender au mieux les différents métiers qu'ils pourront exercer.

- ✓ Un stage dans une structure du champ de la **protection sociale** (durée 6 semaines)
- ✓ Un stage dans une structure du champ **médico-social** (durée 7 semaines)

Les structures de stage possibles :

- ✓ Etablissements et services de santé : cliniques, hôpitaux, centres de prévention,...
- ✓ Etablissements sociaux éducatifs : centres sociaux, éducations spécialisées, CCAS,...
- ✓ Etablissements médico-sociaux : maisons de retraite, cabinets médicaux, aides à domiciles,...
- ✓ Organismes de protection sociale : centres de sécurité sociale, mutuelles, caisses de prévoyance, caisse de retraite...

Les missions qui peuvent être confiées au stagiaire pendant les stages :

- ✓ Participation à l'accueil, l'orientation des personnes, identification des besoins et la mise en relation avec les services adéquats.
- ✓ Travail en réseau avec les partenaires de la structure.
- ✓ Gestion des dossiers des prestataires, Instruction en fonction des besoins identifiés.
- ✓ Prise de part active dans la coordination et l'animation d'équipe, participation à la gestion des compétences.
- ✓ Inscription dans une démarche de gestion de projet : réalisation d'enquêtes, analyse de données, propositions d'actions.
- ✓ Organisation de réunions, de séminaires sur le plan administratif et logistique.
- ✓ Collaboration à la gestion financière de l'entreprise.

Programme établi selon le référentiel de l'Education Nationale et le décret d'application de la formation continue (Décret n°96-195 du 8 mars 1996 - art. 4 JORF 15 mars 1996)

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation est assurée par une équipe de formateurs aux compétences validées, tant en terme de niveau que d'expérience professionnelle et de qualification pédagogique.

Cette action de formation se décompose ainsi :

- Enseignements théoriques en face à face avec les formateurs
- Séances de formation en salle
- Exposés théoriques
- Etudes de cas concrets
- Suivis individuels
- Support de cours (papier/drive)
- Vidéo-projecteur

SUIVI ET ÉVALUATION

Chaque module fait l'objet d'évaluations régulières, sous forme de contrôles surveillés :

- Mises en situation
- Travaux dirigés
- Préparation aux examens

A la fin de chaque semestre, le bilan de ces évaluations est discuté par l'ensemble des formateurs réunis en conseil, afin de positionner le stagiaire par rapport à l'atteinte des objectifs de la formation. Ce bilan des évaluations est remis individuellement à chaque apprenant lors d'un entretien en face à face.

Au cours de la formation, les apprenants sont mis en situation d'examen blanc et sont soumis aux épreuves écrites ou orales dans les mêmes conditions que l'examen final. Des professionnels participent à ces examens blancs en tant que jury. Un suivi en milieu professionnel est effectué par les formateurs.

L'apprenant doit réaliser pendant la période de formation :

- Un rapport de stage
- Un projet tutoré

Ces deux dossiers sont élaborés lors des deux périodes de stage et finalisés en fin de formation.

A l'issue de la formation, l'organisme de formation délivre à l'apprenant une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action. Ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

Les feuilles de présence sont signées par l'apprenant et l'intervenant par demi-journées de formation.

Pour les stages en entreprise, une attestation de présence sera complétée par l'apprenant et validé par la structure.

RESPONSABLE DE L'ACTION DE FORMATION

Maud Douillard, Directrice

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Volume horaire : 1160 Heures d'enseignement théoriques

Tarif horaire : 9.15 € (dans le cadre d'un contrat de travail)

1160 Heures x 9.15 € = 10 614,00 €

Frais inscription/administratif/sélection : 130.00 € (frais non remboursables en cas de refus du dossier ou abandon du stagiaire)

Coût total de cette action de formation : **10 744,00 €**

**Fait à Angers,
Le mercredi 28 novembre 2018.**

**Maud Douillard,
Directrice.**

Référentiel des activités professionnelles

Dans le cadre de l'exercice et de la promotion des droits des publics, le titulaire du BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure-employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

Secteurs d'emplois

Le titulaire du BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

- organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...);
- établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...);
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse...);
- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...);
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...).

Les emplois occupés relèvent principalement de la fonction publique d'État, de la fonction publique hospitalière, de la fonction publique territoriale, de conventions collectives spécifiques aux champs sanitaires et sociaux.

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

- gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale ;
- responsable de secteur en service d'aide à domicile ;
- coordonnateur d'activités sociales (famille, personnes handicapées, personnes âgées, enfants...);
- assistant aux délégués à la tutelle ;
- assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer ;
- coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil ;
- conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

Les titulaires de ce BTS peuvent avoir accès aux licences du champ sanitaire et social pour poursuivre leur parcours professionnel, dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Selon les établissements ou les services, les emplois ci-dessus recouvrent différents métiers pour lesquels sont assurées tout ou partie des activités et des tâches analysées dans le référentiel des activités professionnelles.

Fonctions et activités

F1 – Fonction de relation et de communication

- Accueil et information des usagers, des familles
- Collaboration avec d'autres professionnels, travail avec les partenaires
- Participation à des réunions de services, à des réunions thématiques, à des réunions d'information

F2 – Fonction de gestion de la demande et du besoin de l'utilisateur

- Traitement de la demande et du besoin en lien avec l'offre de services
- Gestion de dossiers des patients, des usagers, des familles
- Instruction de dossiers en vue de délivrer ou de percevoir des prestations, des aides...

F3 – Fonction d'organisation et de promotion des activités de la structure

- Gestion des documents (papier, informatique) liés aux activités de la structure
- Participation à la gestion comptable des activités de la structure
- Participation à la démarche qualité
- Contribution à la démarche de projet
- Préparation technique de réunions, d'événements liés au fonctionnement de la structure (séminaire, journée porte-ouverte...)
- Veille technique permanente

F4 – Fonction d'organisation, de gestion et d'animation d'équipe

- Participation, à la définition des profils de postes et des compétences associées, au sein de l'équipe
- Participation à la gestion d'équipes
- Coordination d'équipes

Modalités d'examen

Epreuves	Forme	Durée
Culture générale et expression	Ecrite	4h00
Langue vivante	Orale	45 min
Gestion	Ecrite	3h30
Publics et institutions	Ecrite	4h00
Techniques professionnelles	Pratique	5h00
Soutenance du projet tutoré	Orale	40 min

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Code RNCP : 5297

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : 20ème Commission professionnelle consultative	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

330 Spécialités plurivalentes des services aux personnes, 331 Santé, 332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Services et prestations des secteurs sanitaire et social participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs. Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il s'inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales... Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en oeuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure employeur, il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance...) - établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...)
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, service d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse..)

- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...)
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne...)

Gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale, responsable de secteur en service d'aide à domicile, coordonnateur d'activités sociales, assistant aux délégués à la tutelle, coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil, assistant médical dans des centres de lutte contre le cancer, conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les unités constitutives du diplôme sont les suivantes :

- culture générale et expression
- langue vivante 1
- gestion
- publics et institutions
- techniques professionnelles
- soutenance du projet tutoré

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem

Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX



MFR " La Saillerie "



Base légale

Référence du décret général :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juin 2007 Première session en 2009

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet du Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

LégiFrance pour les textes réglementaires

Candidat en emploi



FORMATION BTS SP3S SESSION 2019-2021

Planning prévisionnel octobre 2018

DU 01/10/2019 AU 30/06/2021

Septembre 2019	Octobre 2019	Novembre 2019	Décembre 2019	Janvier 2020	Février 2020	Mars 2020	Avril 2020	Mai 2020	Juin 2020	Juillet 2020
1 D	1 M C	1 V F	1 D	1 M F	1 S	1 D	1 M E	1 V F	1 L E	1 M C
2 L	2 M C	2 S	2 L E	2 J E	2 D	2 L E	2 J C	2 S	2 M E	2 J C
3 M	3 J C	3 D	3 M E	3 V E	3 L E	3 M E	3 V C	3 D	3 M E	3 V C
4 M	4 V C	4 L E	4 M E	4 S	4 M E	4 M E	4 S	4 L E	4 J C	4 S
5 J	5 S	5 M E	5 J C	5 D	5 M E	5 J C	5 D	5 M E	5 V C	5 D
6 V	6 D	6 M E	6 V C	6 L E	6 J C	6 V C	6 L E	6 M E	6 S	6 L E
7 S	7 L C	7 J C	7 S	7 M E	7 V C	7 S	7 M E	7 J C	7 D	7 M E
8 D	8 M C	8 V C	8 D	8 M E	8 S	8 D	8 M E	8 V F	8 L E	8 M E
9 L	9 M C	9 S	9 L E	9 J C	9 D	9 L E	9 J C	9 S	9 M E	9 J E
10 M	10 J C	10 D	10 M E	10 V C	10 L E	10 M E	10 V C	10 D	10 M E	10 V E
11 M	11 V C	11 L F	11 M E	11 S	11 M E	11 M E	11 S	11 L E	11 J C	11 S
12 J	12 S	12 M E	12 J C	12 D	12 M E	12 J C	12 D	12 M E	12 V C	12 D
13 V	13 D	13 M E	13 V C	13 L E	13 J E	13 V C	13 L F	13 M E	13 S	13 L E
14 S	14 L C	14 J C	14 S	14 M E	14 V E	14 S	14 M E	14 J C	14 D	14 M E
15 D	15 M C	15 V C	15 D	15 M E	15 S	15 D	15 M E	15 V C	15 L E	15 M F
16 L	16 M C	16 S	16 L E	16 J C	16 D	16 L E	16 J C	16 S	16 M E	16 J E
17 M	17 J C	17 D	17 M E	17 V C	17 L C	17 M E	17 V C	17 D	17 M E	17 V E
18 M	18 V C	18 L E	18 M E	18 S	18 M C	18 M E	18 S	18 L E	18 J C	18 S
19 J	19 S	19 M E	19 J C	19 D	19 M C	19 J C	19 D	19 M E	19 V C	19 D
20 V	20 D	20 M E	20 V C	20 L E	20 J C	20 V C	20 L E	20 M E	20 S	20 L E
21 S	21 L C	21 J C	21 S	21 M E	21 V C	21 S	21 M E	21 J F	21 D	21 M E
22 D	22 M C	22 V C	22 D	22 M E	22 S	22 D	22 M E	22 V E	22 L E	22 M E
23 L	23 M C	23 S	23 L E	23 J C	23 D	23 L E	23 J C	23 S	23 M E	23 J E
24 M	24 J C	24 D	24 M E	24 V C	24 L E	24 M E	24 V C	24 D	24 M E	24 V E
25 M	25 V C	25 L E	25 M F	25 S	25 M E	25 M E	25 S	25 L E	25 J C	25 S
26 J	26 S	26 M E	26 J E	26 D	26 M E	26 J C	26 D	26 M E	26 V C	26 D
27 V	27 D	27 M E	27 V E	27 L E	27 J C	27 V C	27 L E	27 M E	27 S	27 L E
28 S	28 L E	28 J C	28 S	28 M E	28 V C	28 S	28 M E	28 J C	28 D	28 M E
29 D	29 M E	29 V C	29 D	29 M E	29 S	29 D	29 M E	29 V C	29 L E	29 M E
30 L	30 M E	30 S	30 L E	30 J C		30 L E	30 J C	30 S	30 M E	30 J E
	31 J E		31 M E	31 V C		31 M E		31 D		31 V E

HC	0	HC	152	HC	64	HC	48	HC	64	HC	72	HC	64	HC	72	HC	40	HC	64	HC	24
HS	0	HS	28	HS	77	HS	105	HS	98	HS	77	HS	98	HS	84	HS	91	HS	98	HS	126

Août 2020	Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020	Janvier 2021	Février 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Juin 2021
1 S	1 M E	1 J C	1 D	1 M E	1 V F	1 L E	1 L E	1 J C	1 S F	1 M E
2 D	2 M E	2 V C	2 L E	2 M E	2 S	2 M E	2 M E	2 V C	2 D	2 M E
3 L E	3 J C	3 S	3 M E	3 J E	3 D	3 M E	3 M E	3 S	3 L E	3 J E
4 M E	4 V C	4 D	4 M E	4 V E	4 L E	4 J C	4 J C	4 D	4 M E	4 V E
5 M E	5 S	5 L E	5 J E	5 S	5 M E	5 V C	5 V C	5 L F	5 M E	5 S
6 J E	6 D	6 M E	6 V E	6 D	6 M E	6 S	6 S	6 M E	6 J E	6 D
7 V E	7 L E	7 M E	7 S	7 L E	7 J C	7 D	7 D	7 M E	7 V E	7 L E
8 S	8 M E	8 J C	8 D	8 M E	8 V C	8 L E	8 L E	8 J C	8 S F	8 M E
9 D	9 M E	9 V C	9 L E	9 M E	9 S	9 M E	9 M E	9 V C	9 D	9 M E
10 L E	10 J C	10 S	10 M E	10 J E	10 D	10 M E	10 M E	10 S	10 L E	10 J E
11 M E	11 V C	11 D	11 M F	11 V E	11 L E	11 J C	11 J C	11 D	11 M E	11 V E
12 M E	12 S	12 L E	12 J E	12 S	12 M E	12 V C	12 V C	12 L C	12 M E	12 S
13 J E	13 D	13 M E	13 V E	13 D	13 M E	13 S	13 S	13 M C	13 J F	13 D
14 V E	14 L E	14 M E	14 S	14 L E	14 J C	14 D	14 D	14 M C	14 V E	14 L E
15 S	15 M E	15 J C	15 D	15 M E	15 V C	15 L C	15 L E	15 J C	15 S	15 M E
16 D	16 M E	16 V C	16 L E	16 M E	16 S	16 M C	16 M E	16 V C	16 D	16 M E
17 L E	17 J C	17 S	17 M E	17 J E	17 D	17 M C	17 M E	17 S	17 L E	17 J E
18 M E	18 V C	18 D	18 M E	18 V E	18 L E	18 J C	18 J E	18 D	18 M E	18 V E
19 M E	19 S	19 L E	19 J E	19 S	19 M E	19 V C	19 V E	19 L C	19 M E	19 S
20 J E	20 D	20 M E	20 V E	20 D	20 M E	20 S	20 S	20 M C	20 J E	20 D
21 V E	21 L E	21 M E	21 S	21 L E	21 J C	21 D	21 D	21 M C	21 V E	21 L E
22 S	22 M E	22 J C	22 D	22 M E	22 V C	22 L E	22 L E	22 J C	22 S	22 M E
23 D	23 M E	23 V C	23 L E	23 M E	23 S	23 M E	23 M E	23 V C	23 D	23 M E
24 L E	24 J C	24 S	24 M E	24 J E	24 D	24 M E	24 M E	24 S	24 L F	24 J E
25 M E	25 V C	25 D	25 M E	25 V F	25 L E	25 J C	25 J C	25 D	25 M E	25 V E
26 M E	26 S	26 L E	26 J E	26 S	26 M E	26 V C	26 V C	26 L C	26 M E	26 S
27 J E	27 D	27 M E	27 V E	27 D	27 M E	27 S	27 S	27 M C	27 J E	27 D
28 V E	28 L E	28 M E	28 S	28 L E	28 J C	28 D	28 D	28 M C	28 V E	28 L E
29 S	29 M E	29 J C	29 D	29 M E	29 V C		29 L E	29 J C	29 S	29 M E
30 D	30 M E	30 V C	30 L E	30 M E	30 S		30 M E	30 V C	30 D	30 M E
31 L E		31 S		31 J E	31 D		31 M E		31 L E	

HC	0	HC	64	HC	80	HC	0	HC	0	HC	64	HC	88	HC	48	HC	152	HC	0	HC	0
HS	147	HS	98	HS	84	HS	140	HS	154	HS	34	HS	63	HS	112	HS	14	HS	126	HS	154